



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026

N° : 2026/1702/06

**OBJET : MODIFICATION
TABLEAU DES EFFECTIFS :
CRÉATION D'UN POSTE
D'ATTACHÉ TERRITORIAL
PRINCIPAL ET
SUPPRESSION D'UN POSTE
D'ATTACHÉ TERRITORIAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20260217-2026170206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Le mardi 17 février 2026 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Nadine CAVELIER (pouvoir à C. BOURNEZ), Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Sandrine CORNIL, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Véronique BARBERET

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2026

Compte tenu d'un avancement de grade, il convient de modifier le tableau des effectifs. Monsieur le Maire propose de supprimer un poste d'attaché territorial à temps complet au 30 juin 2026, et de créer un poste d'attaché territorial principal à temps complet, conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, au 1^{er} mars 2026. Il précise que le Comité Social Territorial (CST) a émis un avis favorable le 15 janvier 2026.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. Adopte la proposition du Maire ci-dessus,
2. Dit que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence au 1^{er} mars 2026 et au 30 juin 2026.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Véronique BARBERET

Publié sur Internet le 24 février 2026